

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 32 (2008)

Artikel: Un mur en attente : les bâtiments Rippstein à Delémont
Autor: Biétry, Léo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un mur en attente Les bâtiments Rippstein à Delémont



Ill. 1 : Façade aveugle en appareil irrégulier. (Photo Jacques Bélat)

A deux pas de la gare de Delémont, le vide d'un parking à ciel ouvert. Alentour, un garage, un immeuble locatif, une parcelle plantée de végétation et, à l'ouest de ce terrain vague en pleine ville, une intrigante façade aveugle en moellons irréguliers, sur laquelle trois bandes de tôle dessinent encore la silhouette de la construction plus petite qui y était jadis accolée (ill. 1). C'est comme si le

bâtiment, qui semble avoir été découpé à la scie, était suspendu, ainsi que tout ce site en friche, dans une attente indéfinie. Aussi, quelle surprise de découvrir, en longeant la rue, que ce mur d'aspect plutôt pittoresque appartient, en fait, à un imposant édifice de composition classique, formant de toute évidence un ensemble avec la villa attenante (ill. 2).

Belle Voie, 1895

C'est le 22 mars 1893 que fut approuvée la demande de permis publiée le 6 du même mois par MM. François & Jules Rippstein, négociants à Delémont, en vue de construire « 1° un entrepôt pour marchandises ainsi que pour y loger environ 2000 l d'alcool, de 20 m de long, sur 19 m de larg. et 15 m de hauteur; 2° une dé-



Ill. 2 : Vue de la villa et de l'entrepôt depuis la rue. (Photo Jacques Bélat)

pendance devant servir d'hab., gr. [grange] et écurie, de 15 m de long sur 11 m de profondeur et 9 m de hauteur sur sect. D n° 355, lieu dit Belle Voie (gare)»¹.

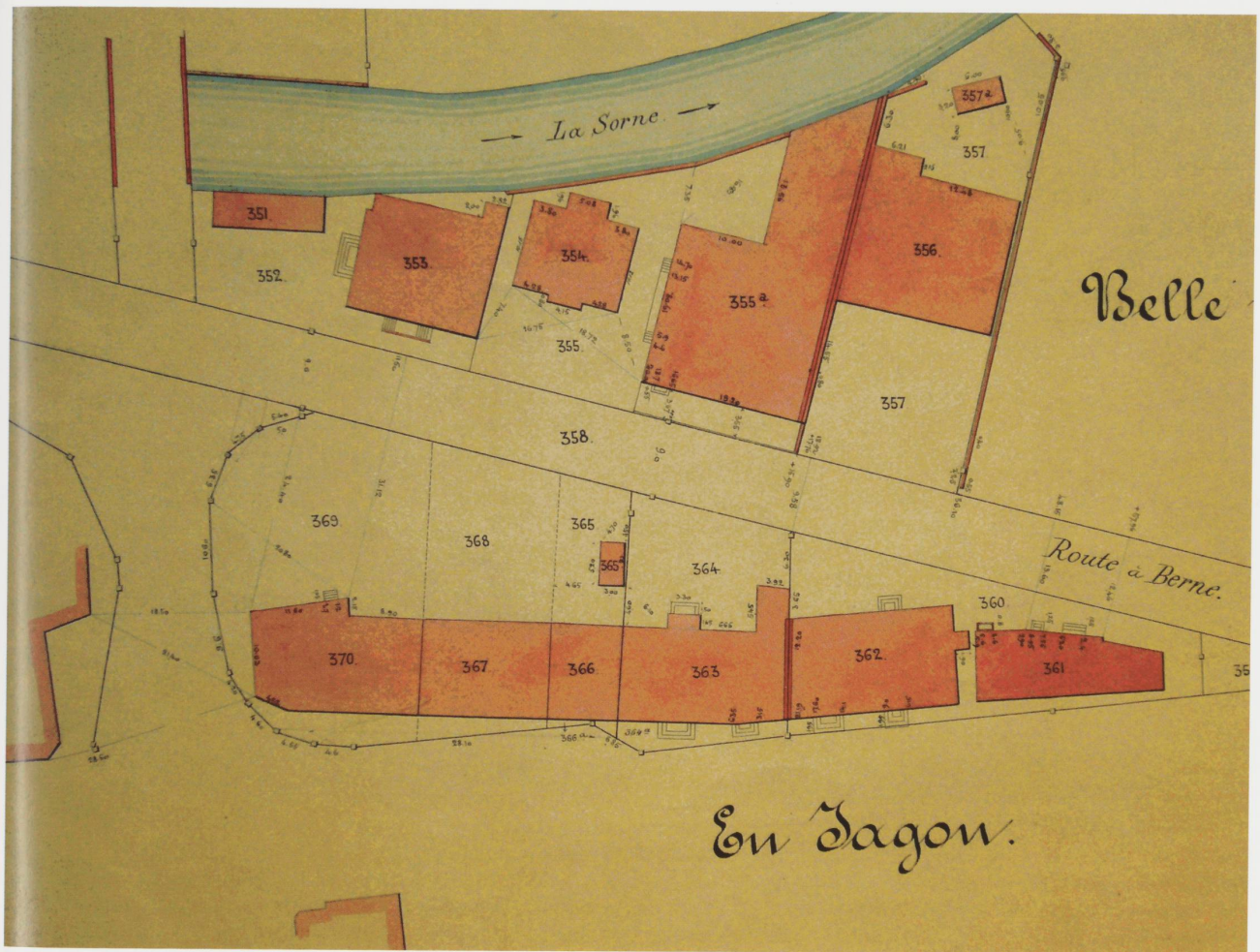
Le 26 août 1894 fut délivré aux mêmes frères Rippstein le permis qu'ils avaient sollicité le 4 du même mois pour ériger «une maison d'habitation près de la gare sur sect. D n° 355»², soit juste à côté de l'entrepôt.

D'après le peu d'informations dont on dispose, les deux bâtiments furent

terminés en 1895³, vingt ans exactement après l'achèvement de la gare et l'ouverture de la ligne ferroviaire Delémont-Bâle. A l'époque, le quartier était en plein processus d'urbanisation: comme on le voit sur le plan de mutation reproduit ici (ill. 3), l'îlot compris entre la place de la Gare et l'actuelle route de Moutier – qu'on appelait alors la route de Delémont à Berne⁴ – n'était encore bâti que sur son front sud, tandis que les terrains compris entre la route et la Sorne n'étaient occupés, avant la réalisation

des bâtiments Rippstein, que par deux édifices et leurs annexes : l'Hôtel de la Gare-Terminus avec pavillon (n° 353 et 351, à l'ouest) et la ferme de l'aubergiste Georges Lachat (n° 356, à l'est), en contiguïté de laquelle fut érigé l'entrepôt.

En cette période d'intense développement urbain, les principales voies d'accès à la localité et l'avenue de la Gare – véritable épine dorsale de la ville basse – offraient des emplacements privilégiés pour des édifices d'un certain prestige, tels que bâti-



Ill. 3 : Plan de mutation n° 149, 1894. Archives de la Ville de Delémont, cadastre plans supplémentaires (B-TER-PR-11-D).

ments administratifs, commerces, hôtels et autres restaurants. Aussi les parcelles encore non bâties de Belle Voie, sur lesquelles s'étendaient auparavant les jardins de l'Hôtel de la Gare-Terminus, représentaient-elles un site d'implantation idéal pour le

vaste entrepôt de denrées alimentaires des frères Rippstein et la résidence cossue qui l'accompagnait⁵.

Tant le projet de l'entrepôt que celui de la villa furent confiés à Otto Frey (1858–1925), architecte originaire d'Oberwil im Simmental (BE) qui

s'était installé à Delémont en février 1886, en tant qu'associé de Robert Schott, arrivé deux ans plus tôt⁶. Frey aura marqué Delémont de son empreinte en y édifiant quelques bâtiments remarquables, parmi lesquels les abattoirs municipaux (réalisés en



Ill. 4 : Vue des bâtiments côté rivière. (Photo Jacques Bélat)

collaboration avec Schott en 1886), la très belle Rotonde (dépôt de locomotives semi-annulaire doté d'une plaque tournante centrale, datant de 1889) et la Fabrique suisse de coutellerie (construite à la route de Bâle en 1900). C'est par ailleurs Frey qui dirigera, en 1907-1908, l'exécution de la gigantesque citerne métallique abritée, au bord de la rue des Texerans, par l'étonnante construction dodécagonale en maçonnerie de la Régie fédérale des alcools⁷.

Brique et pierre

Comme tous les immeubles du quartier de la gare, les bâtiments Rippstein présentent, bien qu'ils soient construits en ordre non contigu, un caractère éminemment urbain, avec même certains traits monumentaux. Ainsi la façade ouest de l'entrepôt est-elle par exemple subdivisée en trois travées couronnées par des arcs en plein cintre, les fenêtres de la travée centrale formant, sous la demi-

croupe de la toiture, une sorte de verrière d'ordre colossal s'étendant sur deux niveaux (ill. 7). Ce motif ne se perçoit cependant pas de l'intérieur, puisque les deux niveaux en question sont séparés par un plancher intermédiaire coupant pour ainsi dire la verrière en deux. Cette composition monumentaliste se révèle donc toute extérieure, et surprend d'autant plus que l'espace très étroit qui sépare l'entrepôt de la villa est bien éloigné du vaste dégagement que réclamerait

cette façade pignon pour déployer pleinement son effet. On peut dès lors se demander si l'entrepôt, pour lequel la demande de permis avait été déposée, comme nous l'avons vu, près d'un an et demi avant celle de la villa, n'avait pas été conçu tout à fait indépendamment de cette dernière, sans que le projet ait ensuite été modifié en conséquence. Le fait que la façade ouest de l'entrepôt comprenne aussi l'entrée principale du bâtiment, avec auvent et quai de déchargement, tend à confirmer cette hypothèse.

Il n'en reste pas moins que la matérialisation des deux bâtiments trahit un souci évident de les traiter comme un ensemble. Tous deux sont en effet construits en maçonnerie, la brique de terre cuite alternant dans les deux cas avec la pierre, apparente ou crépie. Mais, alors que dans l'entrepôt, ce sont les pilastres et les piliers d'angle qui sont en brique et les pans de murs qui sont en pierre, dans la villa, ce sont les chaînes d'angle et les encadrements de baies qui sont en pierre de taille et les « remplissages » en brique – le bel effet produit par cette subtile inversion étant encore renforcé par le contraste entre le rouge soutenu de la brique et les tons clairs de la pierre et du crépi⁸.

En termes d'implantation, la villa, en retrait, est séparée de la route par un jardin, tandis que les deux bâtiments, dont les façades nord sont alignées,

délimitent côté rivière une arrière-cour qui, du fait de sa géométrie triangulaire et de ses dimensions modestes, tient cependant davantage de l'espace résiduel que de la cour appropriable. Sans doute ce dégagement n'avait-il d'ailleurs d'autre vocation que de donner accès à la dépendance prolongeant l'entrepôt, qui abritait autrefois l'écurie, le local de stockage du fourrage et un logement de service (ill. 4).

Mais pénétrons maintenant dans l'entrepôt.

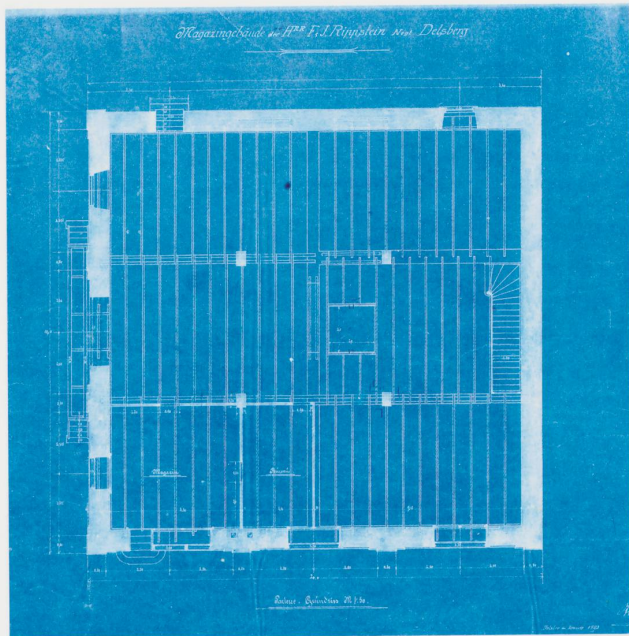
Aux « Dénrées coloniales »

Avec ses quatre niveaux d'environ 380 m² de surface de plancher (un sous-sol, un rez-de-chaussée, un étage carré et un étage de comble, tous reliés par un escalier droit accolé au mur de façade oriental et, pour les trois premiers, par un ascenseur de charges), le bâtiment possède une capacité considérable, comme en témoigne l'impressionnante quantité de meubles entreposés dans l'actuelle brocante. Le volume disponible paraît d'autant plus important que les niveaux hors-sol ne comportent aucune cloison de séparation, à l'exception de celles qui délimitent, au rez-de-chaussée, les quelques locaux donnant sur la rue (ill. 5).

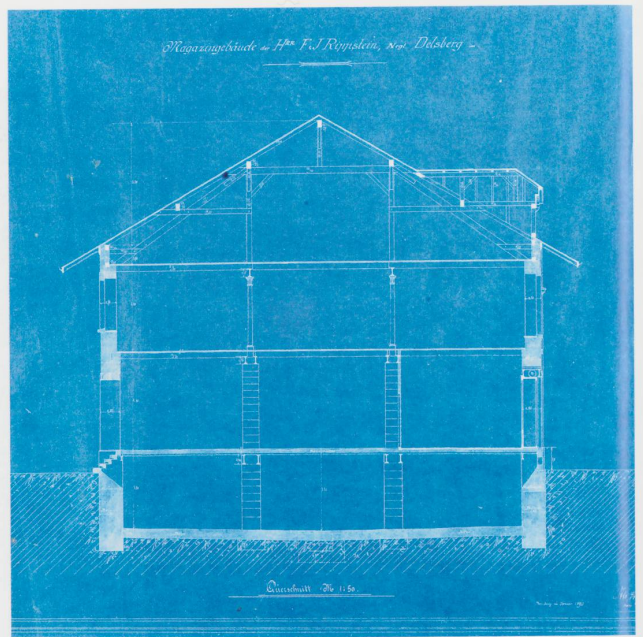
Le plan du bâtiment, dont la forme se rapproche du carré parfait, est on ne peut plus simple: quatre poteaux,

seuls éléments porteurs compris entre les murs de façade, subdivisent l'espace en neuf travées de plan carrées d'égales dimensions. Ce qui est intéressant, cependant, c'est que l'architecte a choisi, pour ces éléments porteurs, des matériaux différents à chaque niveau ou presque (ill. 6): robustes piliers de maçonnerie au sous-sol et au rez-de-chaussée qui deviennent de minces colonnes en fonte avec chapiteau au premier étage (ill. 8), pour prendre au niveau du comble la forme de poteaux de bois entièrement intégrés à la charpente. On retrouve d'ailleurs une diversité de matériaux similaire dans la construction des planchers intermédiaires: certes, tous présentent une poutraison primaire composée de sommiers métalliques, doubles au sous-sol et au rez-de-chaussée, simples au premier étage; mais alors qu'au sous-sol, ces poutres servent d'appui à une dalle en ciment coulée sur des cintres voûtés⁹, elles supportent, aux deux niveaux supérieurs, un solivage recouvert de lames de bois. Il en résulte une déconcertante combinatoire d'éléments structurels, allant de la construction la plus hétérogène (piliers de maçonnerie – poutres métalliques – solives en bois) à la plus homogène (la charpente tout en bois du comble).

Comment ce parti pris s'explique-t-il? D'un point de vue purement statique, il est certes logique que des



III. 5: Plan.



III. 6: Coupe.

poteaux s'amenuisent vers le haut, à mesure que les charges qu'ils ont à reprendre diminuent. Mais d'autres solutions plus traditionnelles auraient été envisageables. L'enjeu était-il, alors, d'expérimenter des techniques et matériaux nouveaux? Probablement pas, car si le fer était à l'époque un matériau «moderne», il était déjà largement répandu tant dans la construction de ponts qu'en architecture, et pour des structures autrement plus grandes et complexes. Au demeurant, Frey n'aurait-il pas opté, s'il avait vraiment voulu faire montre de progressisme, pour une ossature entièrement métallique? Par ailleurs, on peut douter que le recours aux multiples combinaisons évoquées ait ré-

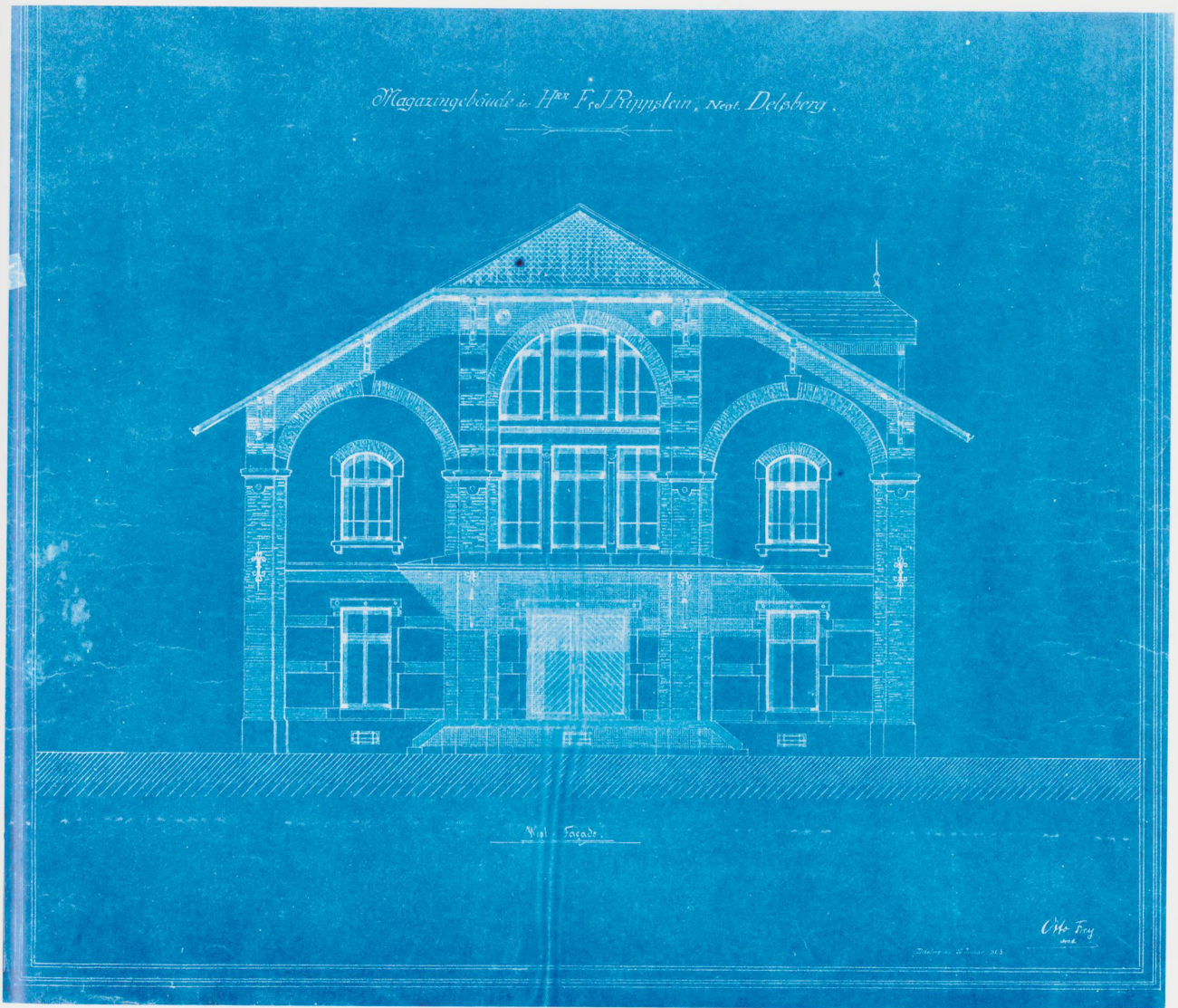
pondu à des intentions esthétiques, car les assemblages ne sont pas particulièrement raffinés, et la sensation quasi tactile que produisent, à leur seule vue, les différences de température et de texture entre pierre, métal et bois, n'est pas des plus plaisantes. Aussi est-on enclin à voir dans ces choix constructifs l'expression d'une attitude essentiellement pragmatique, tout à fait prête à concilier langage architectural «classique» et éléments de structure «modernes».

Toujours est-il que la structure en question offrait – et continue d'offrir – de vastes «plateaux» d'une grande flexibilité d'utilisation. Hormis les produits importés d'Afrique et d'Orient que l'on trouvait aux «Den-

rées coloniales» (produits parmi lesquels le café revêtait une importance prépondérante¹⁰), on venait aussi s'y approvisionner en denrées moins exotiques (par exemple en céréales). Il fut un temps où le bâtiment abritait en outre certains stocks obligatoires de l'Armée suisse (sucre, huile, etc.), et où il était équipé de divers appareils dont il ne reste plus trace aujourd'hui, notamment, au premier étage, divers moulins à céréales qu'actionnaient, via des poulies, des moteurs électriques installés au rez-de-chaussée¹¹.

Mais c'est au sous-sol que l'on trouve, encore en place aujourd'hui, les objets les plus intéressants, à savoir les grandes cuves intégrées à la construction qui servaient au stockage de

Magazingebäude des H^{ren} F. J. Rippstein, West. Delsberg.



III. 7: Elévation ouest.

III. 5, 6 et 7: Entrepôt, plans originaux à l'échelle 1:50



Ill. 8: Colonne en fonte avec chapiteau.
(Photo Jacques Bélat)

l'alcool. Ces chambres, dotées d'un revêtement intérieur en verre, furent réalisées, sur la base d'un brevet américain, par l'entreprise zurichoise Borsari & Cie¹², spécialisée dans la construction de citernes. Les restes délavés de quelques étiquettes – Dorona (vermouth), Malaga, Torreira – donnent un aperçu des produits que contenaient ces cuves. Toutes imposantes que soient leurs dimensions, cependant, celles-ci n'occupent qu'une petite partie du sous-sol, aujourd'hui vide. Or, si l'on imagine toute la cave

remplie de tonneaux, on se rend compte que l'entrepôt Rippstein devait receler, du moins à certaines époques, des dizaines, sinon des centaines de milliers de litres¹³!

Autre curiosité: pour éviter que les eaux souterraines ne soulèvent le radier, les murs du sous-sol sont dotés, par endroits, de conduits maçonnés d'environ 1.50 m de hauteur, faisant saillie à la manière de pilastres ou de contreforts tronqués, le long desquels l'eau peut monter librement¹⁴ – un dispositif aussi simple qu'ingénieux.

Signalons enfin, pour clore cette visite de l'entrepôt, que celui-ci est relié à la villa par un passage souterrain. Nous n'allons cependant pas l'emprunter (il ne présente d'autre intérêt que celui d'exister), mais ressortir du bâtiment par la porte principale, pour entrer dans la villa depuis la rue. En effet, il serait dommage de renoncer à parcourir la belle séquence spatiale qui se déploie le long de l'axe de symétrie de la villa et de ses aménagements extérieurs.



Ill. 9 : Détails du portail avec les initiales des premiers propriétaires. (Photos Jacques Bélat)

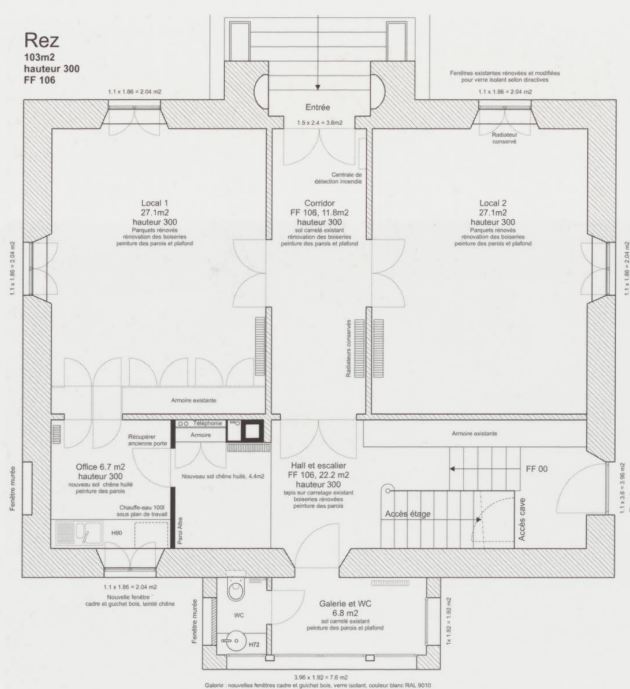
R & A

Cette séquence commence par le franchissement du portail en fer forgé qui sépare le jardin de la rue, et que flanquent les initiales des premiers maîtres des lieux : R pour Rippstein à gauche et, à droite, A pour Amgwerd, nom de jeune fille de l'épouse de Jules Rippstein (ill. 9). Notons au passage les correspondances qui s'établissent ici entre ce portail et le garde-corps du balcon de la villa, également en fer forgé ouvragé, ainsi qu'entre le cou-

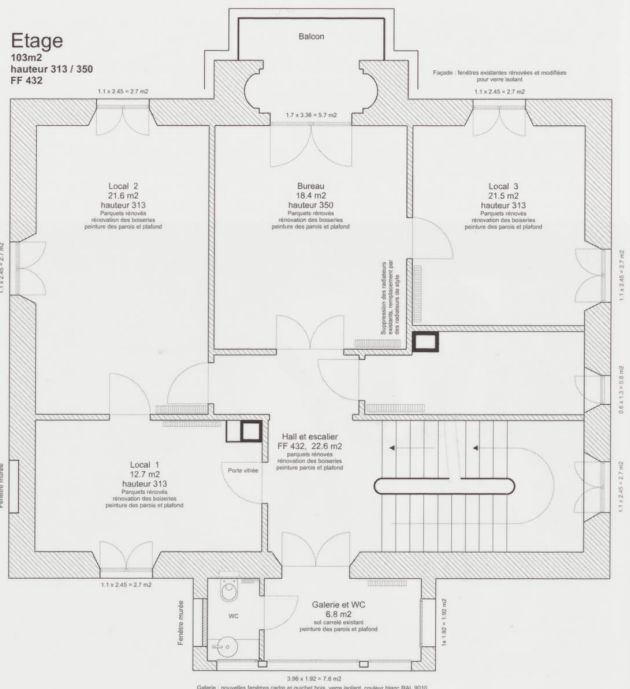
ronnement cintré du pavillon central de la villa et les trois arcs de la façade ouest de l'entrepôt.

Après avoir traversé l'aire gravillonnée du jardin, on gravit les six marches du perron qui, à l'instar de la loggia du premier étage, semble creusé dans la pierre – un traitement « plastique » de la façade qui évoque tout à fait le baroque. Une fois passé la porte d'entrée, on se retrouve dans un corridor assez spacieux, donnant accès à deux grandes pièces d'égales dimen-

sions situées de part et d'autre (ill. 10). Mais ce qui fait tout l'intérêt du plan du rez-de-chaussée, c'est qu'il est traversant : ainsi le corridor débouche-t-il sur un hall qui se prolonge lui-même, dans l'axe, par un oriel surplombant la rivière. Hélas, si la vue qui s'offre ici devait être idyllique à l'époque, elle a été littéralement massacrée, d'une part, par les travaux de canalisation de la Sorne, aujourd'hui réduite à cet endroit à un sinistre caniveau, d'autre part, par la construction – empiétant sur la rivière ! – de la cais-



III. 10 Rez-de-chaussée.



III. 11 Premier étage.

se en tôle du magasin Vögele, triste représentant d'une période peu glorieuse de l'urbanisme delémontain (ill. 13 et 14).

Aussi, retournons dans le hall et empruntons le magnifique escalier en chêne qui mène aux niveaux supérieurs (ill. 15). Avec ses quatre pièces principales, dont deux bénéficient d'une double orientation, le premier étage présente un plan tout à fait caractéristique du type architectural de la villa urbaine (ill. 11). A l'oriel de la façade nord répond, au sud, la loggia avec balcon qui rehausse dans la plus belle tradition le *piano nobile* de la résidence.

Quant au comble à la Mansart (ill. 12), il présente, en plan, une organisation similaire à celle du premier étage, à ceci près que le hall forme ici avec le volume de toiture couronnant l'oriel un unique espace assez vaste, éclairé – comme les quatre autres pièces de ce niveau – par une lucarne sur le versant.

Hormis les rares interventions que subit la villa au fil du temps, dont les principales sont sans doute la modification des dites lucarnes et le remplacement, avant guerre, de la couverture en ardoise d'origine par des tuiles flamandes au niveau des terrassons (pans supérieurs, faiblement inclinés

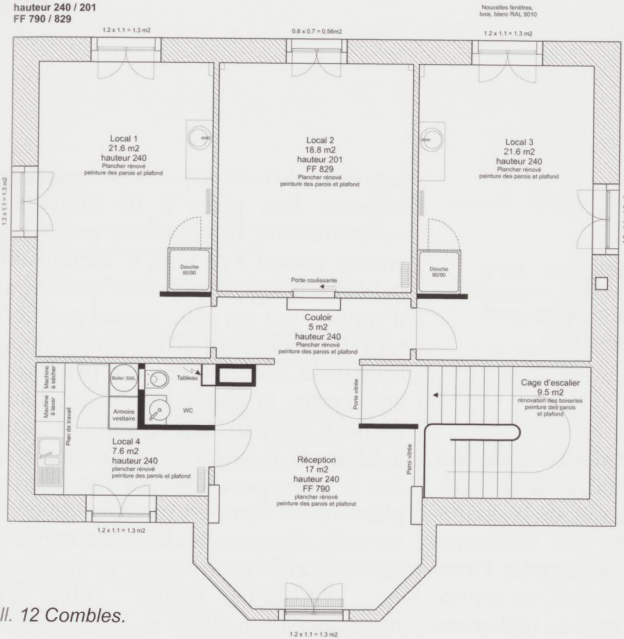
de la toiture) et par de petites tuiles au niveau des brisis (pans inférieurs, presque verticaux), le bâtiment se trouvait dans un état de conservation remarquable lorsque la rénovation en fut entreprise voilà un peu plus de quatre ans.

Une rénovation tout en finesse

Les travaux, qui s'étendirent d'avril 2004 à mars 2005, furent confiés au bureau delémontain adesign, dirigé par Stéphane Schindelholz¹³. Les anciennes annexes de la villa furent dé-

Combles

195 m²
hauteur 240 / 201
FF 790 / 829



III. 12 Combles.

III. 10, 11 et 12 : Villa. (Plans d'étages, adesign, Stéphane Schindelholz)



III. 13 : Villa, porte vitrée séparant le hall de l'oriel. (Photo Jacques Bélat)

molies, ainsi que la dalle en porte-à-faux qui avait été construite au-dessus de la Sorne. Les façades furent nettoyées par hydrogommage et restaurées conformément à leur état d'origine – y compris les fausses briques peintes sur les façades nord et ouest. La partie inférieure de la toiture fut partiellement rénovée, la partie supérieure entièrement, avec la démolition de deux cheminées et la pose d'un écran de sous-toiture et d'un nouveau lattage. Les tuiles flamandes en bon état furent conservées, celles endommagées remplacées par d'autres, d'occasion. Les fenêtres en toiture et celles de l'oriel furent remplacées par de

nouvelles, en bois peint en blanc. Les autres fenêtres, en chêne, furent pour leur part conservées, mais dotées d'un vitrage isolant, moyennant une discrète adaptation des châssis ouvrants du côté intérieur. S'il n'était pas envisageable d'isoler les murs, au demeurant très épais, les performances thermiques de la toiture furent en revanche améliorées par l'insufflation de flocons de cellulose entre les chevrons.

Les travaux effectués à l'intérieur témoignent d'un même respect de la substance bâtie historique. Ainsi les plâtres, moulures, boiseries, portes et cadres d'origine furent-ils tous conser-

vés, de même que l'escalier et la plupart des sols. Les parquets furent poncés au minimum et huilés, les murs et plafonds revêtus d'une fine couche de fibres de verre et peints. Si la salle de bains du premier étage, qui ne présentait pas d'intérêt particulier, fut convertie en dépôt, les WC aménagés à l'extrémité orientale de l'oriel, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, furent, eux, remplacés par des installations sanitaires au design résolument contemporain. Dotée d'une chaudière à mazout depuis 2001, la villa fut en outre équipée, lors de la rénovation, de deux chauffe-eau, l'un au rez-de-chaussée, l'autre dans le



III. 14 : Villa, vue – sur la caisse en tôle... – depuis l'oriel de la façade nord.
(Photo Jacques Bélat)

comble, tandis que les radiateurs d'époque du rez-de-chaussée furent complétés par d'autres, neufs, aux étages supérieurs.

Quant aux aménagements extérieurs, dus au paysagiste Nicolas Philippe, ils présentent un agencement ordonné, mais pas trop strict, inspiré du modèle du «jardin de curé». L'aire gravillonnée, occupée en été par la terrasse du restaurant voisin, est bordée par des plates-bandes d'environ 50 cm de largeur, dont les bordures se composent de fragments d'encadrements de fenêtres en pierre de taille récupérés sur un autre chantier. La végétation est un mélange de plantes vivaces et d'arbustes, les angles du jardin étant marqués par des arbres sur tige. L'ensemble respecte la symétrie du bâtiment et du portail, symétrie que soulignent encore les deux ifs en pot flanquant l'escalier¹⁶.

Inhabitée au moment de la rénovation, la villa Rippstein abrite actuellement des bureaux au rez-de-chaussée et au premier étage, ainsi qu'un institut de beauté dans le comble.

Belle Voie, 20...

Du fait de leur localisation, de leur important volume total, de leur excellent état et, bien entendu, de la qualité de leur architecture, les bâtiments Rippstein ont de quoi stimuler l'imagination. Ainsi, après avoir, en automne 2006, pavosé les rues de Delémont et Courroux de grands drapeaux et exposé à cette occasion croquis et tirages dans la villa, le photographe genevois d'origine jurassienne Alan Humerose a lancé, fin 2007, l'idée d'implanter dans les bâtiments Rippstein un centre de formation, de production et d'exposition spécifiquement dédié à l'image, à la photographie et à la vidéo¹⁷. Cet ambitieux projet – baptisé « 9 » en référence au numéro, mais aussi à la forme en plan de l'entrepôt – suscitera-t-il l'intérêt des divers partenaires publics et privés censés en assurer le financement et l'exploitation ? L'avenir le dira.

Quelle que soit cependant l'affectation future des bâtiments, il importera de veiller à ce que leur unité architecturale soit préservée. Mais la vigilance

sera aussi de mise le jour où le parking adjacent fera place à de nouvelles constructions. Car si aucun projet n'a encore abouti à ce jour, le secteur est bel et bien régi, depuis une quinzaine d'années, par un plan spécial permettant la réalisation d'une importante opération immobilière. Ce plan prévoit certes la conservation des bâtiments Rippstein. Mais il autorise aussi à bâtir en contiguïté de l'entrepôt¹⁸. Sur le principe, un tel parti se justifie pleinement dans un quartier de centre-ville. Mais quelles relations concrètes les futurs promoteurs et architectes sauront-ils établir entre les nouveaux immeubles et leurs voisins du tournant du XIX^e siècle ?

Dans cette perspective, le mur aveugle de l'entrepôt n'invite-t-il pas à y projeter, comme sur un écran, les images et les rêves que suscite ce lieu au potentiel considérable ?

Léo Biétry

Remerciements

L'auteur remercie chaleureusement pour leurs précieux apports : Monique Lopinat, Alan Humerose, Serge Montavon, Joseph Rippstein, François Kohler, Marcel Berthold, Stéphane Schindelholz, Nicolas Philippe et Hubert Jaquier.

Notes

¹ Préfecture du district de Delémont, permis de construire du 22 mars 1893, n° 569.

² Idem, permis de construire du 26 août 1894, n° 644.

³ Cf. *INSA, Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*, vol. 4, Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne 1982, p. 58.

⁴ Cette voie, officiellement appelée route de Berne en 1906, fut rebaptisée route de Moutier en 1973, pour des raisons politiques. Cf. Rais Jean-Louis, *Delémont de rue en rue, de siècle en siècle*, Société jurassienne d'émulation, Porrentruy 2001, p. 116.

⁵ François et Jules Rippstein étaient les enfants d'une famille nombreuse et fortunée. Jules s'était porté acquéreur de l'Hôtel de la Gare-Terminus, qu'il revendit en gardant cependant les terrains sur lesquels furent érigés la villa et l'entrepôt. C'est lui et les siens qui habitèrent la villa, laquelle resta aux mains de la famille durant les deux générations suivantes. Quant à François, il fit construire, au tournant du siècle également, le bel immeuble commercial et d'habitation sis rue de Fer 8, qui abrite aujourd'hui la Fondation Anne et Robert Bloch (FARB). Informations fournies par Joseph Rippstein, petit-fils de Jules. Cf. aussi *INSA, op. cit.*, p. 54.

⁶ Informations tirées d'une notice sur Otto Frey établie par François Kohler, archiviste de la Ville de Delémont.

⁷ La conception architecturale de l'ouvrage (démoli en 1973) était due à l'architecte J. N. Bürkel, de Winterthour. Cf. *INSA, op. cit.*, p. 56 et Rais Jean-Louis, *op. cit.*, p. 107.

⁸ Les notices qui ont été rédigées sur la villa Rippstein la disent de style néo-Louis XIII, effectivement appelé aussi style « brique et pierre ». Cf. *INSA, op. cit.*, p. 58, ainsi que Berthold Marcel, *Arts et monuments, République et Canton du Jura*, publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse et l'Office du patrimoine historique de la République et Canton du Jura, Berne 1989, pp. 40 s.

⁹ Le ciment utilisé provenait de Choindez, de même que les colonnes en fonte du premier étage. Information fournie par M. Rippstein.

¹⁰ Une annexe – aujourd'hui détruite – des bâtiments Rippstein abritait la seule rôtisserie de café comprise entre La Chaux-de-Fonds et Bâle. Information fournie par M. Rippstein.

¹¹ Informations fournies par M. Rippstein.

¹² Idem.

¹³ Les tonneaux étaient d'ailleurs en partie fabriqués sur place, plus précisément dans la dépendance accolée à l'entrepôt, où une chaudière à vapeur servait à cintrer les douves. Information fournie par M. Rippstein.

¹⁴ Information fournie par Serge Montavon, actuel propriétaire de la villa et de l'entrepôt Rippstein.

¹⁵ Les informations qui suivent sont tirées du dossier de rénovation de la Section des monuments historiques de la République et Canton du Jura. Quelques indications complémentaires nous ont été fournies par Stéphane Schindelholz, auteur de la rénovation.

¹⁶ Informations fournies par Nicolas Philippe, auteur des aménagements extérieurs.

¹⁷ Cf. à ce sujet les articles publiés dans *Le Quotidien Jurassien* du 20.11.2007 et dans *Le Temps* du 27.11.2007. Alan Humeroze a aussi édité une petite plaquette de présentation de son projet, intitulée « 9, Lieu culturel ».

¹⁸ Informations fournies par Hubert Jaquier, urbaniste de la Ville de Delémont.



III. 15 : Villa, escalier.
(Photo Jacques Bélat)